

## Élections municipales

# Nathalie Rochon présente son équipe

VALÉRIE LÉPINE

**Après avoir annoncé sa candidature à la mairie de Piedmont en mars, Nathalie Rochon a dévoilé la composition de son équipe le 25 mai dernier.**

C'est dans une ambiance festive et devant plusieurs citoyens de Piedmont dont l'actuel maire Clément Cardin, que Nathalie Rochon, candidate au poste de maire aux élections de novembre, a présenté ceux qui feront campagne à ses côtés.

M<sup>me</sup> Rochon a décrit son équipe comme étant équilibrée, composée en partie de travailleurs et de retraités et dont les compétences sont complémentaires. Trois de ses candidats siègent actuellement comme conseillers dans l'équipe de Clément Cardin. Il s'agit de Claude Brunet (élu depuis 2005), Claudette Laflamme (élue depuis 2005) et Pierre Salois (élu depuis 2013). M. Brunet a été membre du conseil d'administration du Transport adapté de 2005 à 2009. M<sup>me</sup> Laflamme, issue du milieu de la finance, a été bénévole à la Maison des jeunes. M. Salois a quant à lui été homme d'affaires dans l'industrie automobile et s'est impliqué bénévolement à la Chambre de commerce et à la Clinique de sang.

Les trois autres candidats sont Pascale Auger, Daniel Houde et Diane Jeannotte. M<sup>me</sup> Auger est présidente du Comité consultatif en urbanisme et a travaillé comme bénévole chez Soupe & compagnie, à la Maison de la famille et dans une association de baseball mineur. Daniel Houde a été enseignant et a siégé au Comité consultatif en urbanisme. Enfin, M<sup>me</sup> Jeannotte est une spécialiste en communication.

Après avoir présenté ses candidats, Nathalie Rochon a fait un survol de son programme électoral. « Je tiens à présenter un programme réaliste et qui sera bonifié à la suite de ma tournée à travers Piedmont qui débutera en septembre. Axés sur la transparence et l'information, mes engagements sont variés et touchent plusieurs sphères importantes de notre municipalité: protéger la qualité de vie de nos citoyens, maintenir un taux de taxation enviable, bonifier le développement durable, accroître la notoriété du Parc des sablières [...] ». Elle a poursuivi en disant: « J'ai une vision



Diane Jeannotte, Pascale Auger, Claude Brunet, Nathalie Rochon, Claudette Laflamme, Daniel Houde et Pierre Salois.

très claire des projets que je souhaite réaliser et j'ai l'intention de poser des gestes bénéfiques pour l'épanouissement de Piedmont [...] ».

Questionnée sur la nature de ses intentions quant au développement durable, à l'usine d'épuration ou du futur développement de la compagnie Sylco, M<sup>me</sup> Rochon n'a pas voulu répondre. Elle a dit que son programme serait officiellement disponible en septembre.

Rappelons que M<sup>me</sup> Rochon est chimiste de formation et travaille dans le domaine de la gestion des matières résiduelles à la MRC des

Laurentides. Elle a été conseillère à Piedmont entre 2009 et 2013. Elle a pris une pause de la vie politique pour avoir plus de temps pour sa famille. Elle a par ailleurs été impliquée dans la Société d'horticulture, la Réserve Alfred-Kelly et le dossier du transfert des enfants de Piedmont à l'école de Sainte-Adèle. Elle affirme ne pas vouloir prendre la relève de Clément Cardin, qui ne se représentera pas aux prochaines élections. Elle déclare plutôt qu'elle « prend le relais », que l'appui de M. Cardin lui est important, mais qu'elle veut faire les choses « à sa façon ».

**CLINIQUE  
PHYSIOTHÉRAPIE  
DES MONTS**

2894 Curé-Labelle, bureau 101, Prévost  
Tél. : 450-224-2322  
www.physiodesmonts.com

### Torticolis congénital

Vous êtes les heureux parents d'un nouveau petit bébé qui vient d'entrer dans votre vie. Tout se passe bien à part une petite inquiétude... Vous remarquez que votre bébé a une tendance à pencher et/ou tourner la tête d'un côté seulement. Il est possible que votre bébé ait un torticolis congénital. Rassurez-vous, ce n'est rien de bien grave. De plus, s'il est détecté tôt, vous pourrez le corriger rapidement.

### Qu'est-ce qu'un torticolis congénital?

Il s'agit d'une rétraction d'un muscle du cou d'un côté qui s'appelle le sterno-cléido-mastoidien (SCM). Ce muscle s'insère sur la mastoïde qui se trouve juste derrière l'oreille et se dirige vers le bas jusqu'à la clavicule et le sternum. Lorsque ce muscle est rétracté, c'est-à-dire trop court, la tête sera penchée du même côté de la rétraction et sera tournée du côté opposé. Par exemple, pour un SCM rétracté à droite, la tête sera penchée à droite et tournée à gauche. On pourra aussi sentir une corde tendue sur le côté du cou à l'endroit du muscle. Lorsque le bébé commence à utiliser ses mains, il aura alors une tendance à utiliser plus sa main du côté vers laquelle sa tête est tournée puisque celle-ci se trouve alors plus dans son champ de vision.

### Quelles sont les causes?

Une des causes du torticolis congénital est un mauvais positionnement intra-utérin. Vers la fin de la grossesse, le bébé se trouve très à l'étroit dans le ventre de sa mère et le cou peut être maintenu dans une position de façon prolongée qui provoquera alors un raccourcissement du SCM. Aussi, l'utilisation de forceps ou de ventouses lors de l'accouchement peut créer une traction sur le SCM et amener un saignement dans le muscle. On peut alors retrouver un petit nodule dans le muscle.

Une conséquence secondaire du torticolis congénital est la plagiocéphalie positionnelle. C'est un grand mot qui veut dire un aplatissement de la tête. Le crâne du bébé étant tellement souple et malléable, celui-ci se déforme par la pression qui est toujours appliquée au même endroit. Toutefois, cette condition s'améliorera quand le bébé tournera librement la tête des deux côtés.

À la naissance, les restrictions peuvent être minimales, mais si on n'y porte pas attention, le bébé aura toujours tendance à rester dans son amplitude confortable et pourra à ce moment accentuer le problème. De plus, en identifiant le torticolis congénital le plus tôt possible, il sera plus facile de faire les exercices d'assouplissement et les techniques de massage puisque le bébé sera moins actif.

De simples trucs de positionnement, de massage et de stimulation vous aideront grandement à régler le problème. Votre physiothérapeute pourra vous enseigner les exercices d'assouplissement à faire à votre bébé. Le positionnement sur le ventre avec la tête tournée du côté de la rétraction aura pour effet de créer un allongement du muscle. Il sera aussi très important de stimuler votre bébé à tourner la tête vers le côté difficile pour lui. Quand vous lui parlez, le changez de couche, lui donnez à manger, placez-vous du côté vers lequel il ne tourne pas la tête. Vous pouvez aussi le changer de côté dans son lit afin qu'il ait à se tourner vers vous quand vous entrez dans la chambre.

Bref, ce sont de petits trucs et des manœuvres simples à réaliser et qui fonctionnent en général très bien. Plus vous êtes en mesure de l'identifier tôt, plus le problème se règlera rapidement.

**Caroline Perreault,  
physiothérapeute**

**Les échos du CONSEIL MUNICIPAL de Piedmont**

LOUISE GUERTIN

### Assemblée régulière tenue le lundi 5 juin.

Première présence de M<sup>me</sup> Caroline Asselin, nouvelle directrice générale et greffière du Conseil pour cette assemblée axée sur les thèmes d'infrastructures et de gestion budgétaire.

### Usine d'épuration des eaux usées

La Régie d'assainissement des eaux usées Piedmont/Saint-Sauveur a donné un mandat (3000 \$) pour étude piézométrique pour mesurer les fluides dans le sol et la nappes phréatique autour des étangs de traitement des eaux usées. Rappelons que la Municipalité a relevé les murs des étangs pour augmenter leur capacité. Selon un expert, cette approche augmente la pression des fluides sur les sols et donc, les risques de contamination.

De plus, à la demande du ministre de l'Environnement, la firme Tetra Tech doit fournir d'autres réponses relatives à la capacité résiduelle de la station de pompage afin que Piedmont obtienne l'autorisation du ministère pour les développements domiciliaires futurs.

À noter que la ville de Prévost a dû moderniser son usine de traitement des eaux usées qui fonctionne à l'année et ajouter un troisième étang de rétention pour lui permettre la croissance de sa population de 10 000 à 13 000 habitants. L'usine de traitement des eaux usées de Saint-Sauveur/Piedmont n'a que deux étangs et ne peut fonctionner en hiver lorsqu'il y a du gel. En été la population de Saint-Sauveur/

Piedmont passe à environ 21 000 personnes.

### Urbanisme

Le Conseil a refusé un projet pour la construction de trois édifices de 18 logements au 92, chemin de la Gare (face aux condos de la Pinède) avec deux entrées sur le chemin du Nordais. Le projet aurait fait augmenter la densité à presque 60 logements à l'hectare dans une zone où la densité se situe entre 12 et 18 logements à l'hectare.

On a approuvé l'agrandissement du gym sur le site du 700, chemin Jean-Adam. Des dérogations mineures pour l'ajout d'enseignes, au même complexe, ont été accordées. On double des affiches d'aspects et de couleurs différentes tout autour de l'édifice. On semble laisser tomber les critères d'harmonie et l'aspect champêtre.

### Parc des Sablières

#### – Centre Éco-sports

Le Conseil a approuvé le pavage de 21 800 pieds<sup>2</sup> pour recevoir deux patinoires de hockey balle et un terrain de pickleball du centre Éco-Sports. La superficie louée est de

30 000 pieds<sup>2</sup>. Un ou des kiosques seront construits pour y accueillir un bar avec terrasse et une boutique «proshop».

Pour la préparation du plateau situé au nord, en bas du stationnement, le contrat a été donné à la firme Devcon pour environ 4 500 \$ (plus taxes). Une partie du matériel roulant utilisé pour cette préparation est celui de la Municipalité. Le contrat de pavage a été donné à la firme Pavage Laurentien pour la somme de 57 011,49 \$.

M. Alexandre Beaulne-Monette a noté qu'un bar-terrasse était prévu. Il a demandé au maire si le Conseil planifiait réviser la politique contre le bruit et la pollution par la lumière afin d'assurer une cohabitation de bon voisinage. Il a également demandé les coûts réels pour Piedmont et qu'advierait-il si l'entreprise s'avérait un échec. Le maire Cardin a assuré qu'en regard des coûts investis par la Ville: «ce sera à coût nul, puisque l'entreprise a un bail de dix ans. En cas de faillite, les installations reviendront à la municipalité». Pour les nuisances, le maire ne pense pas qu'il soit nécessaire

d'émettre de nouvelles directives. M<sup>me</sup> Asselin, la directrice générale, indique que les activités se pratiqueront du lundi au vendredi, entre 9 h et 21 h et les week-ends de 9 h à 22 h. Elle affirme qu'il ne sera pas permis de se promener avec de l'alcool ailleurs sur le site du Parc.

Le prix du loyer payé par Éco-Sports est de 10 000 \$/an. On a répondu au *Journal* que les coûts pour l'aménagement du plateau avant le pavage ne sont pas disponibles. Rappelons que 120 000 \$ étaient prévus au Fonds dédié au Parc des Sablières au budget 2017. En date du 31 mai, le solde disponible au Fonds était de 5 797 \$. Le projet Éco-sports sera financé par le fonds de roulement sur une période de cinq ans. Quant aux heures travaillées au Parc par les employés, elles sont comptabilisées dans le budget opérationnel de la Municipalité.

### Viaduc en réparation, sortie 58

M. Alexandre Beaulne Monette a demandé une mise à jour sur l'état du viaduc qui traverse l'autoroute 15 à la hauteur du chemin du Moulin. Le viaduc a été bloqué en «direction est» suite à un avis du ministère des Transports et de la mobilité durable (MTQ) pour éviter toute surcharge. Selon le maire Cardin, le MTQ s'est engagé verbalement à faire les travaux de mise à niveau, mais pas avant 2018.



Photo: Louise Guertin

**ÉCO-SPORTS PIEDMONT**

- DEKHOCKEY
- PICKLEBALL
- BAR/TERRASSE et PROSHOP

ici dès Juin 2017

www.ecosportspiedmont.com • 514-716-5322

Les travaux pour l'installation du centre Éco-Sports de Piedmont sont commencés au parc des Sablières nouvellement baptisé le parc Gilbert-Aubin.

### Parc Gilbert-Aubin

Au cours de la fête qui était organisée pour la retraite du directeur général, Gilbert Aubin, et pour marquer ses 50 ans au service de Piedmont et des citoyens, le maire Cardin a annoncé que le parc des Sablières se nommerait dorénavant le parc Gilbert-Aubin.